

LES RENDEZ-VOUS DE L'EXPERTISE

Pékin 2020 : vers un nouveau pacte mondial entre l'Homme et la Nature ?

Vendredi 15 février 2019

Au siège de l'Unesco, 125 avenue de Suffren – 75007 Paris
Salle 4 (1er étage)



UNE CONFÉRENCE-DÉBAT ORGANISÉE PAR



Programme



13h15

Accueil-café

14h

Mot d'accueil et d'introduction par Xing Qu, directeur général adjoint de l'Unesco, et Jérémie Pellet, directeur général d'Expertise France

14h30

Table ronde avec :

- Bertrand Bonhomme, directeur Développement durable du groupe MICHELIN,
- Pascal Canfin, directeur général de WWF France,
- Gilles Kleitz, directeur du département Transition écologique naturelle et gestion des ressources naturelles à l'AFD,
- Laurence Tubiana, actuelle directrice de l'European Climate Foundation.

15h45

Séance de questions-réponses avec la salle

16h15

Mot de clôture de Stefan Leiner, chef de l'unité Biodiversité, DG Environnement, Commission européenne, et de Yann Wehring, ambassadeur français délégué à l'environnement

16h30

Moment d'échange entre les participants autour d'un cocktail

Pékin 2020 : vers un nouveau pacte mondial entre l'Homme et la Nature ?

Neuf ans après la conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya en 2010, un constat d'échec est tiré par l'ensemble de la communauté internationale : les évaluations scientifiques montrent que la dégradation de la biodiversité augmente et que les pressions qui la menacent ne diminuent pas, bien au contraire. Presque aucun des objectifs d'Aïchi pour la biodiversité ne sera atteint en 2020.

Or l'érosion de la diversité biologique met en péril la qualité et les conditions de vie des générations actuelles et futures, avec un impact majeur sur de nombreuses activités économiques, la sécurité alimentaire ou encore la diversité culturelle. Les raisons de cette régression sont d'origine humaine : artificialisation des sols et des écosystèmes, surexploitation des ressources naturelles renouvelables, espèces exotiques envahissantes, pollution, changement climatique...

Face à ces défis, les conférences des parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique réunissent tous les deux ans les 196 États signataires pour définir des engagements concrets pour atteindre les objectifs fixés en matière de biodiversité.

Préparer la COP15 et l'après 2020

Fin 2018, la COP14 de Sharm-el-Cheikh a posé les bases de la route vers Pékin pour préparer, avec l'ensemble des parties-prenantes – États, société civile, collectivités locales, acteurs économiques, peuples autochtones et communautés locales, scientifiques... – un nouvel accord qui doit être pragmatique et ambitieux.

La France va jouer un rôle important dans cette route vers Pékin 2020. Elle accueillera notamment, au siège de l'Unesco, la 7ème réunion plénière de l'IPBES – la plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, équivalente

de ce que représente le GIEC pour le climat – du 29 avril au 4 mai 2019 ; du 11 au 19 juin 2020, elle accueillera également, à Marseille, le congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). C'est pourquoi l'ensemble des acteurs français impliqués sur cette thématique enclenchent un cycle de réflexions pour contribuer à faire de Pékin 2020 un réel succès.

Pourquoi les objectifs d'Aïchi n'ont-ils pas été atteints ? Le dispositif préparatoire décidé lors de la COP14 en Égypte est-il à la mesure des défis d'une telle négociation ? Comment assurer le succès des futures négociations à Pékin ? Quelles leçons tirer de l'Accord de Paris sur le climat ? Quel rôle pour la France et l'Union européenne ? Comment associer les acteurs économiques, les collectivités et la société civile pour faciliter les négociations et la mise en œuvre des engagements ?



Un panel de haut niveau débatera de ces questions pour ouvrir des pistes de travail d'ici à 2020 :

- **Bertrand Bonhomme**, directeur Développement durable du groupe MICHELIN,
- **Pascal Canfin**, directeur général de WWF France,
- **Gilles Kleitz**, directeur du département Transition écologique naturelle et gestion des ressources naturelles à l'AFD,
- **Laurence Tubiana**, directrice de l'European Climate Foundation.

La table ronde sera introduite par **Xing Qu**, directeur général adjoint de l'Unesco et **Jérémy Pellet**, directeur général d'Expertise France.

Les conclusions et perspectives seront présentées par **Stefan Leiner**, chef de l'unité biodiversité de la DG Environnement à la Commission européenne et **Yann Wehring**, ambassadeur français délégué à l'environnement.

La modération sera assurée par **Didier Babin**, chef du projet Post 2020 Biodiversity Framework - EU Support, Expertise France.

Mot d'introduction



Xing Qu,
directeur général adjoint de l'Unesco

Xing Qu a été ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine auprès du Royaume de Belgique (depuis 2014).

Xing Qu a été président de l'Institut chinois d'études internationales (CIIS) du ministère des Affaires étrangères de Chine (de 2009 à 2014). Avant d'occuper ce poste, il occupait celui de représentant permanent de la Chine auprès du Bureau des expositions internationales (BIE). Avec le BIE, Xing Qu a géré la coopération chinoise et coordonné les préparatifs de l'Exposition universelle 2010 de Shanghai en Chine (Expo 2010). Parallèlement, en tant que chef de mission adjoint, Xing Qu a été ministre à l'ambassade de Chine en France. Il était responsable des affaires bilatérales et de l'administration du fonctionnement interne de l'ambassade. Il a également supervisé la délégation permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Unesco.



Jérémie Pellet,
directeur général d'Expertise France

Jérémie Pellet était précédemment directeur général délégué de l'Agence française de développement (AFD), chargé des activités de l'agence avec les collectivités locales, les entreprises publiques, le secteur privé et les ONG, et de coordonner la stratégie, la communication, les partenariats, la recherche et l'innovation.

Il vice-présidait le conseil d'administration de Proparco, la filiale secteur privé du groupe AFD, et présidait son comité d'investissement. Il était également membre du conseil d'administration d'Expertise France et de Bpifrance Financement.

Nos intervenant.e.s



Bertrand Bonhomme,
directeur Développement durable
du Groupe MICHELIN

Bertrand Bonhomme est en charge du département Développement durable du Groupe MICHELIN depuis 2015.

Il a rejoint le groupe MICHELIN en 2002 où il a occupé différentes fonctions marketing et commerciales en Europe, en Afrique, en Inde et au Moyen-Orient. Préalablement, il avait sa propre société de CRM et il a travaillé pour Universal Music, Nestlé et L'Oréal.



Pascal Canfin,
directeur général du WWF France

Ancien ministre délégué au Développement, Pascal Canfin est directeur général du WWF France, l'une des premières organisations de protection de l'environnement au monde.

Il est également membre du « High Level Expert Group on Sustainable Finance », groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable, auprès de la Commission européenne.

Diplômé de sciences politiques et de l'Université de Newcastle, Pascal Canfin est d'abord journaliste chez Alternatives économiques où il se spécialise notamment sur la question de la responsabilité sociale des entreprises, avant d'être élu député européen. Au Parlement européen de juin 2009 à mai 2012, puis de mai à juillet 2014, il négocie notamment plusieurs projets législatifs sur la réforme financière.

En mai 2012, Pascal Canfin est nommé ministre délégué au Développement dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. A cette fonction, il entend « faire de la soutenabilité un impératif pour la politique française de développement ». Il fait évoluer les politiques de financement de projets de l'AFD et donne l'impulsion du premier projet de loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale.

Dans le cadre de la préparation de la COP21, Pascal Canfin est conseiller principal pour le climat du World Resources Institute (WRI) et co-préside la Commission pour les financements innovants en faveur du climat mise en place par le président de la République.



Gilles Kleitz,
directeur du département Transition écologique naturelle et gestion des ressources naturelles à l'Agence française de développement

Gilles Kleitz (PhD) travaille depuis 30 ans sur les liens entre conservation de la biodiversité et développement durable.

Il a conduit des projets et politiques de la biodiversité dans plusieurs pays étrangers et en France, pour l'administration, pour des organisations non gouvernementales, et à l'Agence française de développement (AFD). Il a été conseiller de plusieurs ministres en France dans le secteur de l'environnement, ainsi que pour l'aide au développement. Il a participé à de nombreuses négociations internationales. Il a été directeur du parc national en Guyane française. Il est ingénieur général des ponts, des eaux et forêts, docteur en sciences politiques, chevalier de la légion d'honneur.

Il est actuellement directeur de la transition écologique et naturelle (agriculture, eau, biodiversité, forêts, océan) à l'AFD.



Laurence Tubiana,
présidente et directrice exécutive de la Fondation européenne pour le climat

Laurence Tubiana est également présidente du conseil d'administration de l'AFD et de celui d'Expertise France, et professeur à Sciences Po Paris. Avant de rejoindre la Fondation européenne pour le climat (ECF), elle était ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique et Représentante spéciale pour la COP 21, et de ce fait l'une des principales architectes de l'Accord de Paris. Suite à la COP21, elle a été nommée Championne de haut niveau pour le climat.

Laurence Tubiana dispose de nombreuses années d'expérience et d'expertise dans les domaines du changement climatique, de l'énergie, de l'agriculture et du développement durable, travaillant successivement au sein de gouvernements, d'institutions, de think tanks et d'ONG. De 1997 à 2002, elle fut conseillère principale pour l'environnement auprès du Premier ministre Lionel Jospin. Entre 2009 et 2010, elle créa et dirigea la direction des Biens publics mondiaux au ministère des Affaires étrangères (MAE). En 2013, elle fut présidente du Conseil national du débat sur la transition énergétique. En 2002 elle fonda et dirigea, jusqu'en 2014, l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI). A la fin des années 80 et au début des années 90, elle fonda puis dirigea Solagral, une ONG spécialisée dans la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. Elle débuta sa carrière en tant que directrice de recherche pour l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Laurence Tubiana a également occupé plusieurs postes académiques et universitaires, notamment à Sciences Po et en tant que professeur de relations internationales à l'Université Columbia de New York. Elle est membre de nombreux conseils d'administration et comités scientifiques, dont le Comité chinois pour l'environnement et le développement international (CCICED).

Conclusions



Stefan Leiner,
chef de l'unité Biodiversité, DG Environnement,
Commission européenne

Stefan Leiner est depuis 2015 chef de l'unité Biodiversité qui est en charge entre autres de la stratégie de l'UE sur la biodiversité, du règlement européen contre les espèces allochtones invasives, et de la nouvelle initiative européenne pour les pollinisateurs. Il est aussi le point focal de l'UE pour les conventions internationales CBD, CMS et Berne.

Depuis qu'il a rejoint la Commission européenne, il a suivi les dossiers concernant les politiques européennes et internationales sur la protection des forêts et la biodiversité. Il a été notamment le chef de l'unité Nature en charge des directives Oiseau et Habitats et du réseau européen d'aires protégées Natura 2000.

Diplômé en sciences sylvicoles de l'université Ludwig Maximilian de Munich, il a travaillé pour le service forestier allemand et a été responsable pour la politique européenne des forêts au bureau européen du WWF.



Yann Wehring,
ambassadeur français délégué à l'environnement

Diplômé de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg et de l'école des Arts décoratifs de Strasbourg, Yann Wehring a été illustrateur dans l'audiovisuel puis dans l'édition (1994-1999).

De 1999 à 2005, il a été chargé de mission au Parlement européen auprès du groupe des Verts (1999-2005). Il a également occupé le poste de directeur de l'action régionale à l'ADEME (2015-2017).

Yann Wehring a également exercé divers mandats électoraux et fonctions politiques : conseiller de Paris (depuis 2014), conseiller régional d'Ile de France (depuis 2015), porte-parole du MoDem (2008-2017) et secrétaire général du MoDem (depuis 2017).

Yann Wehring s'engage très tôt dans le domaine de la protection de la nature (auprès des Jeunes pour la Nature dans l'association Alsace-Nature dès 1986, puis en tant que membre d'Alsace-Nature, structure régionale de France Nature Environnement, pendant plusieurs années). Il est à l'initiative du collectif de quelques 50 personnalités (avec Laurence Parisot, Nathalie Baye, Sabrina Krief et Patrick Roger) qui ont appelé, en avril dernier, à sauver les grands singes et leurs habitats.

Modération



Didier Babin,
team leader du projet « Post 2020 Biodiversity Framework* EU Support » à Expertise France

Didier Babin est docteur en géographie, de nationalité franco-canadienne, chercheur au Cirad et chercheur associé à l'Université du Québec.

Il s'est consacré ces dernières années au développement de la comptabilité écosystémique afin d'intégrer la dépréciation du capital naturel dans la comptabilité nationale. Il a été point focal national de l'organe scientifique, technique et technologique de la Convention sur la diversité biologique (CBD) durant 8 ans. Didier Babin a intégré durant 5 années le Secrétariat de la CDB comme responsable du programme « biodiversité pour le développement et l'éradication de la pauvreté » et a été membre de l'équipe technique des Nations unies pour la préparation

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

des ODD. Auparavant il a été impliqué dans l'émergence d'IPBES, comme secrétaire exécutif du processus IMoSEB. Il a été président du Conseil international de coordination du programme MAB « Man and the Biosphere » de l'Unesco de 2016 à 2018 et est l'actuel président du MAB-France. Il est membre du Comité national de la biodiversité.

Didier Babin est actuellement team leader du projet POST-2020 BIODIVERSITY FRAMEWORK. EU SUPPORT "Together towards a global deal for Nature & People". Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France. Le projet vise à accompagner un processus complet et participatif pour l'élaboration et la mise en œuvre du cadre mondial de la diversité biologique pour l'après-2020 à la COP 15 de Pékin.





Qui sommes-nous ?

L'Unesco

L'Unesco est l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. L'Unesco cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. Les programmes de l'Unesco contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015.

L'Unesco a un rôle unique à jouer dans le renforcement des fondements d'une paix stable et d'un développement équitable et durable. Promouvoir la coopération dans le domaine de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information est essentiel alors que les sociétés du monde entier font face aux pressions croissantes de nombreux changements et que la communauté internationale est confrontée à de nouveaux défis.

Le programme MAB de l'Unesco

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations humains-nature au niveau mondial. Il touche à des problèmes à la croisée de plusieurs domaines, scientifique, écologique, sociétal et du développement. Il encourage notamment les approches novatrices pour un développement économique respectueux des valeurs sociales, culturelles et écologiques.

- En savoir plus : fr.unesco.org

L'Union européenne

L'Union européenne est constituée de 28 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie, et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la

tolérance et les libertés individuelles. L'UE est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

- En savoir plus : europa.eu

Expertise France

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en oeuvre de projets internationaux de coopération technique.

L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité internationale, stabilité et paix ; climat, agriculture et développement durable ; santé et développement humain. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en oeuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

- En savoir plus : www.expertisefrance.fr

EpE, moteur d'engagements volontaires

L'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), créée en 1992, est un lieu de dialogue entre responsables d'entreprises, dirigeants et responsables pour l'environnement, qui partagent la vision de l'environnement comme source de progrès et d'opportunités, échangent sur leurs bonnes pratiques et élaborent ensemble des méthodes efficaces pour mieux intégrer l'environnement à leurs stratégies et à leurs décisions.

EpE est le partenaire en France du World Business Council for Sustainable Development.

L'une des missions d'EpE est de stimuler l'engagement volontaire de ses membres en faveur de l'environnement, en se fondant sur des échanges avec des experts issus de la communauté scientifique, des ONG ou d'autres parties prenantes.

Les entreprises peuvent apporter des solutions et contribuer à l'ambition mondiale en matière d'environnement, si elles travaillent ensemble. Elles l'ont montré sur le climat, encore insuffisamment, mais la dynamique est lancée.

Il s'agit aujourd'hui de susciter un élan en faveur de la nature que nous espérons de même ampleur. Les échéances internationales de 2020 et des attentes sociétales de plus en plus fortes, ont incité les entreprises à accélérer la prise en compte de la biodiversité dans leurs modèles d'affaires et leurs opérations, en se fondant sur l'expérience déjà solide de nombreux membres.

Act4nature est le produit de cette réflexion, dans laquelle se sont activement impliqués les nombreux partenaires rassemblés pour structurer et porter l'initiative. Leur rôle a été précieux pour fonder scientifiquement les engagements collectifs, représenter aux entreprises les attentes de la société, préparer l'articulation avec les stratégies pour la biodiversité, enfin pour mobiliser les entreprises de leurs réseaux.

L'accueil très positif fait à cette initiative au niveau international et notre partenariat avec le WBCSD laissent espérer que des entreprises du monde entier s'engagent dans act4nature ou des initiatives comparables.

En savoir plus :

- www.epe-asso.org
- www.act4nature.com



Nos partenaires

L'Agence française de développement

Institution financière publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer. Intervenant dans de nombreux secteurs – énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation –, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Présente dans 109 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD accompagne aujourd'hui plus de 3500 projets de développement. En 2017, elle a engagé 10,4 milliards d'euros au financement de ces projets.

- En savoir plus : www.afd.fr

L'Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

En matière d'espaces protégés, elle gère notamment les parcs naturels marins et le sanctuaire de mammifères marins Agoa aux Antilles. Elle est opératrice et animatrice de sites Natura 2000 en mer. Les parcs nationaux sont rattachés à l'Agence, des synergies fortes sont mises en place avec eux.

- En savoir plus : www.afbiodiversite.fr

Le CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est le principal organisme public de recherche en France et en Europe. Il produit du savoir et met ce savoir au service de la société. Avec 31 612 personnes, un budget pour 2017 de plus de 3,5 milliards d'euros dont 787 millions d'euros de ressources propres, et une implantation sur l'ensemble du territoire national, le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur plus de 1 100 laboratoires. Avec 21 lauréats du prix Nobel et 12 de la Médaille Fields, le CNRS a une longue tradition d'excellence. Le CNRS mène des recherches dans l'ensemble des domaines scientifiques, technologiques et sociétaux : mathématiques, physique, sciences et technologies de l'information et de la communication, physique nucléaire et des hautes énergies, sciences de la planète et de l'Univers, chimie, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, environnement et ingénierie.

- En savoir plus : www.cnrs.fr

La Fondation pour la recherche sur la biodiversité

La FRB est une fondation de coopération scientifique. Elle a pour mission de favoriser au niveau national, européen et international le développement, le soutien, l'animation et la valorisation des activités de recherche sur la biodiversité dans les domaines écologique, socio-économique et juridique. La Fondation a aussi pour mission de former, de sensibiliser et de diffuser les résultats de la recherche.

Les actions de la Fondation sont conduites dans une logique de transversalité, de subsidiarité et de complémentarité par rapport aux établissements et organismes de recherche fondateurs. En retour, la FRB se veut un interlocuteur privilégié pour soutenir les actions de ces établissements en mettant en réseau et en faisant dialoguer des acteurs différents à travers son Conseil d'orientation stratégique, et sa prise en compte de tous les champs de la biodiversité.

A l'international, la FRB pilote le secrétariat du comité français pour l'IPBES depuis 2013. Elle a pour mission de mobiliser l'expertise nationale, d'appuyer les représentants français lors des plénières et de relayer les travaux de la plateforme. LA FRB est aussi fortement investie, avec le MNHN, dans l'accompagnement scientifique et technique de la délégation de négociateurs français dans le cadre des négociations

de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de ses protocoles (Carthagène, Nagoya) sur des thématiques majeures comme «Biodiversité & santé» ou la « biologie de synthèse ».

- En savoir plus : www.fondationbiodiversite.fr

Humanité et Biodiversité : Ensemble protégeons le vivant !

Association nationale loi 1901, créée en 1976, reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de la nature par le ministère de l'Environnement, Humanité et Biodiversité est présidée depuis mars 2015 par Bernard Chevassus-au-Louis, qui succède à Hubert Reeves et Théodore Monod. Dirigée par Sandrine Bélier, depuis 40 ans notre objectif principal est le renforcement de la prise en compte par tous des synergies et des liens indissociables entre les humains et la biodiversité.

Le credo de l'association : placer la biodiversité au cœur de nos sociétés. Préserver et respecter la diversité du vivant dans une approche humaniste, intégrer la prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités, favoriser le développement de la biodiversité sur tout le territoire mais aussi mobiliser toute la société sont les quatre objectifs clefs d'Humanité et Biodiversité.

- En savoir plus : hwww.humanite-biodiversite.fr

L'Institut du développement durable et des relations internationales

L'Iddri est un think tank indépendant qui facilite la transition vers le développement durable. Pour cela, l'Iddri identifie les conditions et propose des outils pour placer le développement durable au cœur des relations internationales et des politiques publiques et privées. A la fois institut de recherche et plateforme de dialogue, l'Iddri crée les conditions d'un diagnostic et d'une expertise partagés entre parties prenantes. Il les met en relation de manière transparente et collaborative, sur la base de travaux de recherche interdisciplinaire de premier plan. L'Iddri met ensuite ses analyses et propositions à la disposition de tous.

Quatre enjeux sont au cœur de l'activité de l'institut : le climat, la biodiversité et les écosystèmes, l'océan et la gouvernance du développement durable.

- En savoir plus : www.iddri.org

L'Institut de recherche pour le développement

Organisme pluridisciplinaire reconnu internationalement, l'IRD est un établissement public français placé sous la double tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de celui de l'Europe et des Affaires étrangères.

Il porte une démarche originale de recherche, d'expertise, de formation et de partage des savoirs au bénéfice des territoires et pays qui font de la science et de l'innovation un des premiers leviers de leur développement. Les chercheurs de l'IRD étudient la biodiversité dans les écosystèmes méditerranéens et tropicaux, en mettant notamment l'accent sur le fonctionnement des écosystèmes et les services qu'ils fournissent aux sociétés ; l'adaptation des écosystèmes aux changements globaux ; les interactions sol-eau-biodiversité-climat dans les systèmes naturels et cultivés ; l'émergence et le contrôle des maladies des plantes, des ravageurs et de la symbiose; l'utilisation et la préservation de la biodiversité.

• En savoir plus : www.ird.fr

Le Muséum national d'histoire naturelle

Au carrefour des sciences de la vie, de la Terre et de l'Homme, le Muséum se consacre, depuis près de quatre siècles, à la diversité biologique, géologique et culturelle, et aux relations entre les sociétés humaines et la nature.

Cet établissement original, à la fois centre de recherche, musée et université, rassemble des connaissances et des savoir-faire incomparables grâce à l'interaction entre ses nombreux métiers, enseignants-chercheurs, muséologues, taxidermistes, restaurateurs, jardiniers, conférenciers, etc.

• En savoir plus : www.mnhn.fr

ORÉE

Association multi-acteurs, ORÉE fédère et anime depuis 1992 un réseau de 200 acteurs engagés dans le développement durable (entreprises, collectivités territoriales, associations, fédérations d'entreprises,

organismes académiques et institutionnels, etc.). En tant que « think and do tank », elle développe une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. Les travaux d'ORÉE se structurent autour de trois priorités principales, biodiversité-économie, économie circulaire, reporting RSE.

ORÉE est aussi le point focal français du Global Partnership for Business and Biodiversity (GPBB) pour le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB). C'est dans ce cadre que l'association gère la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité (www.entreprises-biodiversite.fr) et participe au comité exécutif du GPBB.

• En savoir plus : www.oree.org

Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union internationale pour la conservation de la nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 8 organismes publics, 42 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts.

Il a pour but de contribuer à la conservation de la biodiversité et à une utilisation durable et équitable des ressources naturelles, conformément à la mission de l'UICN définie au niveau mondial. Ses programmes sont consacrés aux politiques de la biodiversité, aux espèces, aux aires protégées, aux écosystèmes, à l'éducation à l'environnement, à l'outre-mer et à la coopération internationale. Grâce à ses 5 commissions et ses 11 groupes de travail, réunissant ses organismes, ses experts et ses partenaires, le Comité français de l'UICN dresse des états des lieux, formule des recommandations et gère des projets pour faire évoluer les politiques, les connaissances et la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation de la biodiversité.

• En savoir plus : uicn.fr

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres,

ORGANISMES PARTENAIRES

le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics.

Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

La navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Pascal Canfin en est le directeur général.

- **En savoir plus :** projets.wwf.fr



NOS PARTENAIRES

*act*4nature

Les entreprises pour la biodiversité



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Institut de Recherche
pour le Développement
FRANCE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



Entreprises, territoires et environnement

Plateforme de
l'Initiative Française pour
les Entreprises et la Biodiversité

